

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
Soing-Cubry-Charentenay

L'an deux mil dix-sept, le 10 janvier, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de janvier.

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Pour 9
Contre : 0
abstentions : 0

Etaient présents : MM. PIERRE D- PETIT J-C – GLAUSER M – FIGARD X
CHALMIN T – SEYLLER R - CHEVALIER M -- ROBERT G --
DUGOURGEOT C

Absent(s) excusé (s) : GIRARDET H –AFFLATET C

Convocation du 02/01/2017
C.R. affiché le 12/01/2017
Le Maire,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Thierry Chalmin ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Modification des compétences de la Communauté de Communes des Combes

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'adoption par le conseil communautaire lors de sa réunion du 19 décembre 2016 d'une actualisation et d'une extension des compétences communautaires pour intégrer les obligations posées par la loi NOTRE d'une part, actualiser certaines compétences et ajouter une compétence relative à la politique culturelle d'autre part. Ainsi, il conviendrait d'ajouter des compétences obligatoires (aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à compter du 1^{er} janvier 2018, création d'un office de tourisme, suppression de l'entretien des voiries dans les lotissements communautaires, élargissement du champ d'intervention pour les aides à l'habitat, réalisation de toute étude préalable à une prise de compétence dans les domaines de l'alimentation en eau potable et de la collecte et traitement des eaux usées, mise en œuvre d'une politique culturelle ayant pour objectif la création d'une dynamique au service de la population et renforçant l'identité et l'attractivité du territoire...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de refuser la modification des compétences communautaires.(7 votants contre et 2 absents).

Encaissement d'un chèque

Le Crédit Agricole décide de verser une subvention de 1500€ correspondant à l'achat du jeu de la zone de Loisirs.

Le conseil municipal, l'exposé ci-dessus entendu, délibère autorise le Maire à encaisser le chèque de 1500€ en émettant un titre de recette.

Report d'1/4 des travaux d'investissement 2016 sur 2017.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de reporter ¼ des dépenses d'investissement budgétisées dans le BP 2016 du service communal sur l'exercice 2017, afin de pouvoir effectuer le règlement des factures avant le vote du BP 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reporter ¼ des travaux d'investissement 2016 sur 2017. Soit 58 999.50 € dans le budget communal et 65 396€ dans le budget de l'eau.

Le passage à la compétence scolaire au 01 janvier 2017 implique la modification du contrat de l'agent d'entretien. Son dossier étant transféré à la Communauté de

Entretien

Communes des Combes concernant le domaine scolaire, il convient d'établir un nouveau contrat de 1h30 par semaine, pour l'entretien de la mairie, du 01 janvier au 31 août 2017. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat de travail.

De la mairie

Convention à la mission d'assistance informatique aux collectivités

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente l'Agence Départementale INGENIERIE70 initiée par le Département lors de son assemblée délibérante du 29 mars 2010. L'Agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du Département qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Cette assistance comprend notamment trois compétences optionnelles :

- Compétence aménagement
- Compétence Application du Droit des Sols
- Compétence d'assistance informatique

L'assemblée délibérante décide d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE70 pour la compétence d'assistance informatique ;

Bail de location du terrain de Charentenay

Vu la délibération du 28 juin 2006 portant sur la location de la parcelle référencée ZC 57 « Le Patis » à Charentenay à compter du 01/01/2007, à Mr Choulet Cyrille. Vu que la durée de ce bail est de 9 ans, il s'est terminé au 31/12/2016. Le conseil municipal, décide de renouveler ce bail dans les mêmes conditions.

Rapport de vérification du jeu

Lors de l'intervention de SOCOTEC pour la vérification du jeu de zone de loisirs, des anomalies ont été détectées. Il faudra prévoir les modifications (marquage du constructeur, hauteur d'une barre, épaisseur du gravier...).

Questions diverses

PLUI

L'enquête publique n'ayant toujours pas été établie, le dossier est en cours. La commune souligne quelques réclamations sur le territoire de Soing.

Travaux sur le réseau d'eau

Lors de la rénovation des conduites d'eau à Soing, cela va impliquer la prise en charge des compteurs en limite de propriété.

Budget 2017

Les travaux envisagés pour 2017 sont les fenêtres du logement de Cubry, terminer la bibliothèque, l'éclairage public aux Griottières, la réserve incendie de Charentenay, les travaux en forêts, étude sur les centres de villages, goudronnage, le mur du cimetière de Charentenay, la façade du logement de Cubry, alternative de désherbage suite à l'interdiction des pesticides, l'achat d'une remorque.

Séance levée à 23h17.

Le Maire,
Didier PIERRE,